

combat

Kazetenn Emgann
www.emgann.org

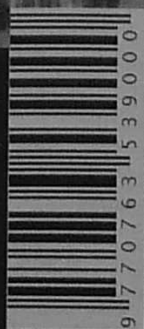
Niv. 201

Miz Here 2002
3 euro

bretton

400 marcheurs à Vannes

LA ROUTE DE LA LIBERTÉ



**Halte aux juridictions d'exception
Liberté pour les prisonniers politiques bretons
Manifestation le 12 octobre à Guingamp - 15 h**

emgann, pourquoi ?

Force est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré cinq siècles d'occupation et ce malgré une farouche volonté de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure où plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale : en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.

L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impulsera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.



combat breton / kazetenn emgann.
Strollad an tu kleiz evit Breizh dieub.

BP 70215 - 22202 Gwengamp Cedex. www.emgann.org

Renner ar gazetenn : Denise Riou.

Pennskrivagner : Ronan Menardou.

bizskrivani ha maketenniñ gant Combat Breton.

Moulladur : Imprimerie de Gwengamp - Gwengamp.

Embannet bep miz. CPPAP / N° 65664. ISSN : 07635392

Pep skrivagner zo kiriek d'e skridoù

Ya d'ar brezhoneg

adkoumanant - koumanant : réabonnement - abonnement

30 euro ar bloaz
30 euros par an

Skoazell : 38 euro da vhanañ
Soutien : 38 euros minimum

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Adresses des prisonniers politiques bretons



Alain SOLE
17349 - Ciel A 125
133 av. de la Commune de Paris
BP 1414 - 92014 Nanterre



Gérard BERNARD
289 703 V M114, D4
M.A.H. de Fleury-Mérogis
7 Avenue des Peupliers
91705 Ste Geneviève des Bois



Kristian GEORGEAULT
276 024 - A 333
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14



Paskal LAIZE
274 740 D2 / 247
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14



Gaël ROBLIN
273 196 - 1 / 241
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14



Stéphane PHILIPPE
273 209 B 130
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14



Jérôme BOUTHER
304011X - G 237 - Bât. D2
M.A. de Fleury Mérogis
7, avenue des Peupliers
91705 Ste Geneviève des Bois

pennad-stur

Asambles e vimp trec'h !

La Bretagne semble à un tournant. Malgré la vitalité du monde culturel, la langue est toujours dans une situation critique. Politiquement, les avancées se font attendre. Pourtant l'annonce du statut d'autonomie de la Corse ouvre, pour la première fois, une brèche dans le centralisme anti-démocratique hexagonal. Avant d'être pris de court par tous les opportunistes de l'autonomie des partis français, nous devons marcher dans le sens de l'histoire.

Ces initiatives, telle la Marche des Libertés Bretonnes vont dans le sens de la nécessaire construction du mouvement politique démocratique breton. Elles prouvent, quelles que soient nos différences, que nous sommes avant tout unis à travers la défense de la Bretagne et de son existence. Comment, alors, ne pas voir que les luttes stériles héritées d'une vieille génération et d'opportunistes prêts à aller à la soupe pour quelques petits titres honorifiques (nous attendons leur réaction au sujet de France 3 et de la langue bretonne) ne font que servir notre ennemi principal, l'Etat français et ses partis gouvernementaux.

Cette logique immature permet à l'Etat français et ses institutions (partis, médias...) de nous mépriser sans craindre la moindre réaction d'envergure. Il s'agit là de choisir entre une ambition collective et un destin individuel. Tout ce qui fait avancer la Bretagne nous intéresse, mais ce qui la bloque depuis des décennies c'est la non-existence d'un mouvement politique digne de ce nom. Car le problème est strictement politique. Tant que nous ne serons pas forts politiquement, nous n'obtiendrons que des promesses.

C'est donc dans le cadre d'Asambles, que nous continuons à appeler tous les patriotes sincères à se rejoindre afin de présenter, lors des élections de 2004, une liste d'individus autonomes des partis français, afin de créer une force représentative de l'ensemble des composantes démocratiques et progressistes bretonnes capable d'imposer à l'Etat et à ses relais locaux un avenir véritable pour la Bretagne. Les corses, les basques du nord ont réussi, dans des contextes bien plus difficiles. Les gallois et les écossais aussi. A nous de jouer.

La Bretagne sera ce que les bretons en feront.

E.B

Presse aux ordres

Le ministre français de la culture et de la communication va distribuer aux quotidiens français 68 millions d'euros au titre de subvention pour 2003. C'est sans doute le prix à payer pour avoir une presse indépendante.

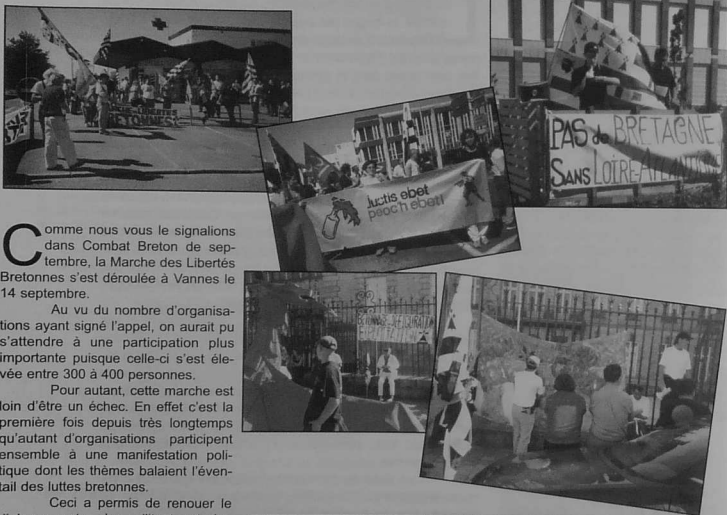
201 /sommaire

- p 4-5 : Marche des Libertés Bretonnes
- p 6 : SLB Magic Tour
- p 7 : Diwan, faire face dans l'unité
- p 8-9 : Carnac : un menhir libre est un menhir heureux
- p 10 : Berr ha berr
- p 11 : Digreizennañ ?
- p 12-13 : Prizonidi
- p 14 : Paimpol : la maternité continue, le combat aussi.
- p 15 : France 3 découpe la Bretagne
- p 16 : Occitanie : tolérance zéro pour les violences policières
- p 17 : Johannesburg : le sommet de la soumission
- p 18 : Etrevroadel : berr ha berr
- p 19 : Batasuna : l'activité publique continue
- p 20 : Bara Gwin
- p 21 : Gillie Mc Pherson
- p 22 : Deiziataer

éditorial

VANNES : 400 MARCHEURS EN LIBERTÉ

Environ 400 marcheurs se sont retrouvés à Vannes le 14 septembre afin de défendre la Bretagne.



Comme nous vous le signalions dans *Combat Breton* de septembre, la Marche des Libertés Bretonnes s'est déroulée à Vannes le 14 septembre.

Au vu du nombre d'organisations ayant signé l'appel, on aurait pu s'attendre à une participation plus importante puisque celle-ci s'est élevée entre 300 à 400 personnes.

Pour autant, cette marche est loin d'être un échec. En effet c'est la première fois depuis très longtemps qu'autant d'organisations participent ensemble à une manifestation politique dont les thèmes balaient l'éventail des luttes bretonnes.

Ceci a permis de renouer le dialogue entre des militants et des organisations qui soit s'ignoraient superbement, soit passaient leur temps à s'entre-déchirer.

Espérons que cette marche préfigure un nouveau comportement basé sur le réalisme et la maturité politique et débouche enfin sur l'émergence d'un mouvement politique breton moderne décomplexé et indépendant capable de séduire le peuple breton que ce soit par les actes ou par les propositions.

Le rendez-vous est donc donné pour l'année prochaine. Nous avons une année pour la préparer ensemble et en faire un moment important de la lutte de l'émancipation et de l'unité bretonne face à nos oppresseurs.

E.B

Les signataires de la charte de la Marche

Actionsgay, A-demor, Anaram Au Patac, An Daol Grenn, Appel de Carhaix - Galv Karaez, Argad ar Yaouankiz, Bertaeyn Galeizz, Bretagne Solidarité, Collectif de Femmes, Confédération Maritime, Coordination Anti-Répressive de Bretagne (CARB), Diwallomp, Emgann, Etats de Bretagne, Forum Breizh, Gorsedd, Holl a-gevret (Keep it Blue, Menhirs Libres, Confédération Maritime, Confédération Paysanne...), Kan ar Bed, Kelc'h Sevenadurel Gwened (KSG), Kenelid ar Seizh Breur, Koun Breizh - Souvenir Breton 845, Les Usagers de la Pointe du Blaire, Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Menhirs Libres, Musée Archipel Breton (MAB), Ne Laissons Pas Faire (NLPF), Radio Bro, Réseau des Bretons de l'Etranger (RBE), Reuz er Vro, Sindikad Labourerien Breizh (SLB), Sked Naoned, Skoazel Vreizh, SWK, Tanael, Tan Tad, Termaji, Treger Disuj, Union Démocratique Bretonne - Vannes (UDB - Vannes), War-Raok Bepred.

Ce collectif est appelé à perdurer, on peut donc toujours signer la Charte.
Contact : 06 11 51 43 15
www.marchedeslibertesbretonnes.com

KERZHADeg : DAV EO BEZAÑ WAR BEP TACHENN

Deuet e oa Beltram da ginnig ar Gerzhadeg deomp e miz Gwengolo. Gantañ e tistroomp war an darvoud. Bilañs kentañ.

A-raok ar gerzhadeg az peus lavaret deomp e vefes bet pijet gant 300 a dud. Tro 400 a zo bet. Setu, tizhet ar pal ganeoc'h?

Ar pal kentañ n'oa ket da gaout ar muiañ a dud posubl. Evel-just, seul vuioch a gerzherien a oa, seul aesoc'h e c'hallemp skignañ mennozhioù ha kelaouiñ an dud. Estreget an diskuladegoù sokial, pa vez labourerien o paouez bezañ dic'hopret pe, pa c'hoarvez ur gwallidial bennak, eo dibaoet gwelout kement a dud. En ur gerzhadeg, 12 km anezhi, ne c'heller ket bodañ kenkoulz hag ur vanifestadeg.

Hanter-kant aozadur o doa galvet da gemer perzh enni : se eo ar pep pouezusañ ! Abaoe pell n'oa ket bet gweliet kement a strolladoù o kerzhout mesk-ha-mesk, o vont war-raok a-gevret. Ragarouez un emglev ledan e c'hall bezañ evit an dazont, gouest da c'holoñ c'hoantou ha klemmoù ar Vretoned dre vras.

Ouzhpenn diskouez e c'hallomp bezañ dorn-ouzh-dorn pa vez anv eus kudennoù resis, eil pal ar gerzhadeg a oa merkañ emdroadou hor c'hevredigezh a-vremañ : an doare ma vez c'hwenneet ar c'heleier pa sav un emglev evel-se : nebeut a gazedennerien a felle dezho sevel ur gemadenn a-raok ar gerzhadeg ha war-lerc'h ez eus bet embannet pennadoù gant o fal da freuzañ an degouezh. Boikotet eo bet penn-da-benn gant kazetennoù zo ha gant ar servij foran.

Penaos displegañ e vefe chomet bout dilennid ar "rannvro" pa weler e oant bet pedet hag e embannont e pep lec'h o c'hoant "gwir amodiñ"?

N'omp ket prest da gompizañ ar frañh a zo etre ar bobl hag an dilennid dre ma reont evel ma ne vefe ket

eus an dud a oa o kerzhout nemet pa'z eo evit klemm. Komzet e vez eus ar «gwir amodiñ» gant ar gouarnamant er mare-mañ ha rannvro Breizh a embanno «skrid-embann an digreizennañ a-benn nebeut» a c'helle bezañ dor-zigor d'ur gevredigezh muioc'h leal en ur mod. Met evit kement-se e rank an dilennid hag ar Stad ober gant an dud a zo oc'h aozañ hor C'hevredigezh, ar re a vez bepred o plediñ gant al labour war an dachenn.

Pedet oa bet dilennid ar rannvro d'ar gerzhadeg : ne fell ket dezho respont deomp pa'z eus tro-dro 50 strollad o c'hervel da zont. Ar gerzhadeg a dalveze da lakaat ar c'homzou toul war wel ivez.

Darn vrasañ ar stourmerien «gozh» n'int ket bet dedennet gant ar Gerzhadeg : n'eus nemet ar re goshañ o deus respontet d'ar galv. Stourmerien ar bloavezhioù 70, 80 a ra van da c'houzout dare war ar pezh a vez graet gant ar re yaouankoc'h peurliesañ. Daoust ma kendalc'homp o labour, o vezañ anaoudek war un dro, ne vennont ket kredif ennomp. Ur rummad eus an Emsav a seblant bezañ pilouus. Evit lod e oant bet skoazellet kalz gwechall pa veze ret difenn anezho, ha bremañ e nac'hont stourm pe ziskouez o fenn dre m'o deus aon da vezañ degemeret fall gant ar re a zo o touellañ ar Vretoned gant ar stourm sevenadurel e-unan. Darn vrasañ anezho o deus graet ur bern traoù evit ar vro hag a zo o vevañ diouzh al labour bet graet ganto ha hini ar re a gendalc'h bepred da zihuniñ er mare a-vremañ. Gwashoc'h c'hoazh, emaint o pellaat ouzh gwirvoud o soñjal dezho e c'hellint o-unan kas kevredigezh Breizh war-raok.

Kalz ledanoc'h ha liesseurt eo sell ar Vreizh yaouank : ouzhpenn ar brezhoneg zo da zifenn (evit ma vefe



anezhañ en amzer da zont d'ja), pep degouezh a ya da ober Breizh pe a c'hall degas danvezioù d'ar vro. Ouzhpenn-se, n'eo ket trawalc'h lakaat ar gaoz war diorren an ekonomiezh evit un dra a rafe mad ar Vretoned : fazi ar CELIB e oa. Dav eo bezañ war bep tachenn. Gant doujañ e rank an holl lavaret d'ar re o deus kroget ar stourm tregont vloaz zo n'eo ket reiñ boued dezho e vennomp ober met stourm evit pobl Vreizh ivez.

Ur brezegenn az peus graet e dibenn ar gerzhadeg, hag az peus lavaret e c'halle kevredigezh Kerzhadeg Frankizoù Breizh kenderc'hel da labourat war hirdermen, ha kenderc'hel da vodañ ar re a stourm a-hed ar bloaz evit Breizh. Un nebeud mennozhioù az pefe da geñver ar c'henlabour-se?

Traoù zo bet d'ja diwar an darempredoù savet evit ar gerzhadeg : deuet omp a-benn gant un nebeud kevredigezhioù da virout ouzhpenn TotalFinaElf da aozañ redadeg-bijou-tireou «La régates des pétroliers». Goude an Erika e chom tud ar vro o ket gant disoc'h'hoù eeun-se ar gerzhadeg. Prest int d'ober gwechall memestra pe kemer ar Vretoned er-tud nay. Ur c'henstrollad zo bet savet ivez e Karnag diwar emglevioù ar Gerzhadeg evit enebañ ouz ar Stad a soñjal laerezh doarou Kamagiz evit ober archant diouzh ar poulvanou. Raktresoù all a zo c'hoazh. Chom a ramp mut evit ar mare.

Komzoù dastumet gant *Combat Breton*

SLB WAR HENTOÙ BREIZH

Aet eo SLB da gejañ gant ar Vretoned e dibenn miz Eost. Rentañ kont an droiad gant sekretour ar sindikad.

Penaos eo tremenet SLB Tour ho peus aozet e dibenn miz Eost?

Mat. Divizet hon doa ober an droiad e miz Even, berr e oa an traoù eta-benn aozañ pep tra e koulz. Deuet omp a benn ha kentelius ha frouezhus eo bet. Ar pal a oa mont war an dachenn e pep lec'h e Breizh da gejañ ouzh an dud. Darempred hon eus klasket kaout gant an dilenni-divez. Dizingal-tre eo bet an disoc'h war an tu-se. El lec'hioù-mañ omp bet degemeret gant ar maer pe un eil-maer (Karaez, Loudieg, Pondivi, Roazhon, Montroulez, Douarnenez ha Kemper), el lec'hioù-se e oant en em zigarezet (An Oriant, Gwitreg, Landerne ha Brest), el lec'hioù-hont e oa graet fas koad ouzhpenn (Gwened, Ploermael, Redon, Sant-Nazer, Naoned, Felger, Dinan, Dinarzh, Perroz-Gireg, Gwerliskin, Rosko ha Pont-n-Abad). Ar gwashañ a voe e Sant-Maloù-lec'h ne oamp ket bet aotreet d'en em staliañ. Gant ar gelaouennerien omp bet e darempred ivez, mat pe well hervez al lec'h.

Ha santet ho peus e oa ar Vretoned o c'hortoz ur sindikad breizhat evit o difenn hag evit kas ar stourm sokial war-raok er vro?

A bep seurt tud hon eus gwelet, ar pezh hon eus merzet eo ez eo kizidik an dud ouzh ar goulnenn "Chom da labourat e Breizh ha distro ar Vretoned diavaez". Merzet hon eus ivez n'o deus ket fiziañs er sindikadoù gall da wellaet an traoù e Breizh. Un troc'h bras zo etre ar re a ren hag ar



Devezh kentañ an droiad, dirak ti-kêr Karaez.

braz eus an dud o deus ur vuhez start ha nebeut a spi.

Klevet em eus lavaret ho poa bet kudennoù gant an archerien e-pad ho troiad. Ne blijfe ket SLB d'an holl, neuze?

Ne blijfe ket SLB d'ar galloud n'eo ket ur souezhadenn evidomp, soñjal a reomp o deus klasket an archerien hag ar boliserien ober aon deomp, n'o deus graet nemet kreñvaat hon youl da vont war-raok.

Da vare krouadur ar sindikad ho poa embannet e vefe stourm gopridi Diwan ur stourm skouer. Pelec'h emaoamp degouezhet gant Diwan ha statud e implijidi?

Sac'het eo Diwan er mare-mañ, strategiezh untu ar skipailh ren he deus kaset ar skolioù brezhonek

war un hent dall. Evidomp eo anat emañ an diskoùl amañ e Breizh ha n'eo ket e Pariz. Kudennoù argant bras zo dre ma n'eus ket bet klasket diskoùlmoù all. Prest omp ni da stourm avat evit ma viro o labour holl implijidi Diwan, n'eo ket dezho da baeañ fazioù o implijer.

Abaoe krouadur ar sindikad e santez ez eus nerzh ha startijenn ganeoc'h. Peseurt raktresoù a zo gant ar sindikad evit ar mizioù o tont ?

Kreñvaat da gentañ penn. Tuta, sevel kevrennoù, unvaniezhoù-lec'h, goprañ stalidi, en em ginnig en dilennadeg. Difenn an dud war o labour hag adreiñ spi a vennomp ober. Stourm a raimp dizale evit ma c'halle ar Vretoned a fell dezho distreiñ, er servij publik da skouer. A-gervet e vimp trech !

DIWAN : FAIRE FACE DANS L'UNITÉ

Ci-dessous la lettre de quelques responsables de Diwan afin que l'association puisse enfin se consacrer à sa mission : éduquer les jeunes en breton.

Diwan doit faire face à une étape importante de son histoire : l'Etat nous refuse l'intégration sous statut public et nous renvoie au statut privé. C'est un échec. Mais, tout échec est constructif : il suffit d'en tirer les leçons.

Diwan doit assumer son avenir avec l'appui de tous ceux qui veulent que la langue et la culture bretonnes survivent, vivent et se développent. Mais, pour gagner, il nous faut retrouver notre unité, rassembler nos forces, dépasser nos divisions, nous faire confiance les uns et les autres.

Il faut prendre conscience que Diwan, c'est d'abord 2.600 enfants et leurs parents, que nous ne devons pas décevoir et dont nous sommes responsables!

Dans ce cadre, et au-delà de ce qui a pu nous diviser, nous avons décidé d'agir pour que Diwan vive. Le contrat moral qui nous lie porte sur plusieurs points :

- travailler dans l'unité retrouvée, en faisant appel à toutes les bonnes volontés constructives.
- gérer collectivement le pouvoir électif, dans un esprit de service de tous.

- refuser tout positionnement politique préférentiel, dans le respect des convictions de chacun à Diwan.

- travailler au développement de notre langue et de notre culture, en concertation avec les autres minorités régionales (basques, corses, occitans, alsaciens...)

Dans l'immédiat, l'urgence est de trouver 300 000 euros (2 millions de francs), pour boucler le budget 2002. Au-delà, sous statut privé, il nous faut continuer à assurer le financement de notre fonctionnement et de notre développement.

Nous ne pourrions le faire qu'avec l'appui des Bretons, de Bretagne et de la diaspora.

Il nous faut donc :

- réactiver et élargir le cercle des donateurs.
- impliquer encore plus les collectivités locales.
- conduire les entreprises à une participation financière pour le développement de la langue bretonne.

Nous souhaitons que l'Etat participe encore plus à notre fonctionnement et à notre développement. Mais, pas sous n'importe quelle condition. Il n'est plus question de céder sur l'immersion et nous tenons à conserver les moyens de pratiquer notre pédagogie Diwan...

Nous souhaitons vivement que la Région s'engage en faveur de l'enseignement de la langue bretonne, avec des moyens légaux et de financement. Mais, là aussi, nous tenons à conserver notre pédagogie et voulons un statut expérimental qui permette le meilleur fonctionnement pour Diwan.

Sur cette base, nous, co-signataires de cet appel, demandons la tenue, dans les plus brefs délais, d'une assemblée générale extraordinaire. Lors de cette assemblée générale extraordinaire, nous présenterons une liste d'union, dont l'objectif est de constituer une équipe dirigeante d'élus, respectant les principes définis ci-dessus. C'est le seul moyen de faire face à la situation nouvelle, après le refus de l'Etat de nous intégrer sous statut public.

Michel Le Tallec, Vice-président, Trésorier de Diwan Breizh
Joël Le Baron, Président de l'AEP collège du Morbihan
Erwan Le Coadic, Parent d'élève Diwan Carhaix
Anne Le Goff, Présidente de l'AEP de Morlaix
Yann Quéré, Pdt du Comité de soutien de Paimpol

Stad an traoù e Diwan

Demat,

Skrivañ a ran deoc'h evit ho kelaouiñ emañ o paouez tremen ar vachelouriezh gallek (e miz Even 2002). Er c'hentañ klas lennegel e vez ouzhpennet an deskadurezh skiantel d'ar galleg. En ur skol Diwan, ha pa vefe ul lise, ur skolaj pe c'hoazh ur skol-vamm e tlefe an traoù tremen e brezhoneg. Met setu ez eo bet divizet d'erc'hel ar c'hentelioù-se e galleg **penn-da-benn** war ar mizvezh diwezhañ a-raok an arnodenn, ar pezh a gavan mezhus evit dazont ur skol e-giz lise Diwan. Ar pezh n'on ket evit kompren eo ar fed e vije plantet muioch a c'halleg eget na glevomp dija kalz re en dro deomp. Tro meus bet evel-just da c'houlennata un darn eus ar re hag a zo bet e Diwan a-raok, d'ar mare-se e oa staliet al lise e Brest, hag o deus lavaret din e oa eus poelladennoù jedoniezh ha skiantoù e galleg hag ur c'henaoueg divyezhek ouzhpenn. Er bloavezh-skol 2002 eo bet dalc'het ar c'hentelioù deskadurezh skiantel e galleg **kant dre gant** war ar mizvezh diwezhañ hag a chome a-raok tremen an arnodenn, ar pezh a zo ur vezh! Gwir eo ez eo ar vachelouriezh un arnodenn hag a dremere dindan krabannoù an Deskadurezh Stad, met ne vezer ket sañset da c'houzout rik e peseurt yezh eo ret en ober! Kement-mañ evit lavaret deoc'h em eus tremenet ar vachelouriezh jedoniezh e brezhoneg hep skiantoù hanter vrezhoneg/hanter c'halleg, p'eo bet rebechet din e dra-se gant un evezhier (amañ e vevzhiañ tra ken, sañset!).

E deroù miz Gouere eus bet an disoc'hoù : 0 evit jedoniezh! Evidon ez eo kement-mañ **gouenlouriezh!** N'ouzon ket avat pehini eo ho soñj evit ar pezh a sell eus an afer-mañ. Met splann direzhter an traoù ha pegen ker e koust d'ur Breizhad ober e arnodenn deskadurezh skiantel e brezhoneg! Ken ar c'hentañ neuze ha gourc'hemenoù d'ho kelaouenn dibar! Betek an trech'hañ bepred!

M. J. (Ilsed e Diwan Karaez)

CARNAC : UN VILLAGE D'IRRÉDUCTIBLES BRETONS

Le site de Carnac est occupé par le collectif "Holl a-Gevred" depuis le 24 août. L'occasion de faire le point sur la gestion du patrimoine mégalithique breton par l'état. Une gestion à deux vitesses, inexistante en Centre Bretagne, payante sur les côtes.

Bas les masques

Lorsque les Talibans détruisirent en l'an 2000 ce fleuron du patrimoine afghan qu'étaient les statues géantes du bouddha, ce scandale trouva un large écho dans la presse internationale.



Mais lorsqu'en 1991, le remembrement qui affecta la commune d'Erdeven, dans le Morbihan, détruisit 400 des 1.200 menhirs de l'alignement de Kerzerho, on s'en émut beaucoup moins. La Bretagne venait pourtant de perdre une partie du plus grand champ de menhirs connu au monde, immense cohorte de monolithes s'étirant sur plus de 2 Kms... dont il ne reste plus que des portions mutilées.

"L'actualité mégalithique" était occupée par un autre problème : l'état français, dans sa divine bienfaisance, venait de décider de "protéger" les menhirs de Carnac par la pose de 8 Kms de grillage et la construction, au ras du site, d'un belvédère qui n'aurait pas dépareillé près du centre Georges Pompidou...

Ce que la presse ne dit alors pas, c'est que le permis de construire de ce bâtiment, ainsi que l'autorisation de pose de grillage fut délivrée par le même préfet qui autorisa le remembrement à Erdeven, signant l'arrêt de mort de centaines de menhirs. Voilà donc le problème posé. Et nous allons

voir que cette politique "Protection/Destruction" ne concerne, hélas, pas que la côte morbihanaise.

Dressons un premier constat : il n'existe aucun inventaire récent, précis et fiable du patrimoine mégalithique breton. Manque de budget pour les scientifiques, manque d'intérêt pour les sites peu connus (les plus nombreux), manque enfin et surtout, de volonté politique de protection du patrimoine breton. (Rappelons que des départements comme la Haute-Loire, la Vienne ou les Deux-Sèvres, pourtant moins riches en mégalithes que les 5 départements bretons possèdent des inventaires récents et précis). Sachons enfin qu'un site non répertorié au cadastre peut être détruit du jour au lendemain.

La Bretagne ne possède en tout et pour tout que 2 inventaires portant sur quelques arrondissements.

Celui de l'arrondissement de Lannion (réalisé par Anne Marchat et Michelle Le Brozec, et publié en 1991 par l'Institut Culturel de Bretagne) ne recense plus que 52 sites sur les 94 ayant existés. Celui concernant les 155 communes du Morbihan intérieur (réalisé par Philippe Gouezin et publié en 1994 par l'Institut Culturel de Bretagne) ne recense plus que 219 sites (dont 32 ruinés) sur les 341 signalés naguère.



Sur un total de 435 mégalithes recensés par ces 2 ouvrages, 162 ont été détruits, soit plus de 37%.

Si quelques destructions par des propriétaires privés sont à déplorer, l'écrasante majorité sont dues aux opérations de remembrement, d'urbanisation et de voirie. Tous ces travaux, faut-il le rappeler, demandent l'approbation des préfectures concernées.

Pouvoirs publics : alignement = rendement

Les pouvoirs publics sont donc les premiers responsables de la destruction des mégalithes en Bretagne, alors que à Carnac ou ailleurs, ils affirment vouloir les protéger. Il importe donc de dénoncer cette imposture et d'en chercher les causes.

Rappelons qu'un mégalithe constitue un obstacle au remembrement, à la création d'une voie express; autant d'éléments indispensables à la transformation voulue par Paris de la Bretagne en "Parc à touristes" sur la côte, et en zone vouée à l'agriculture intensive, pour l'arrière pays.

En réalité, seul les sites susceptibles de participer à la "Bretagne touristique et folklorique" intéressent l'état français. Ainsi le tumulus de Barnenez, Garnis, la Table des marchands et Carnac (tous en forte zone touristique) sont-ils grillagés et à entrée payante. Alors qu'ils sont tous propriété de l'état, classés "Monument Historique" et ne courent aujourd'hui aucun risque de destruction.

A Carnac, l'état projette de dévier la route longeant les menhirs (pour les rendre invisibles), de construire un gigantesque parking payant de 800 places ainsi que 5 ou 6 bâtiments de "mise en valeur du site". Il s'agit en réalité de commerces à t-

shirts et cartes postales, d'un fast-food et d'un salon de thé. Avec en prime l'inévitable "maison des légendes" où, sur un air de biniou, on racontera la légende de St Cornely sous le regard émerveillé de centaines de touristes dociles, persuadés de toucher là, l'âme profonde et mystique de la Bretagne... L'ombre de Bothereil n'est pas loin.

Le chiffre d'affaire de l'actuel belvédère étant de 330.000 euros par an, on conçoit aisément l'intérêt commercial que présenterait un tel "Menhirland", sans parler des constructions annexes qui ne manqueraient pas de voir le jour (le plan d'occupation des sols a d'ailleurs été modifié à cet effet).

Seule ombre au tableau pour le ministère de la culture : il y a des bretons qui vivent là. Des mesures d'expropriation sont donc en cours pour expulser ces indigènes qui, comble de l'arrogance, contestent le fondement même de cette supercherie.



Une occupation pacifique... et musicale

Un menhir libre est un menhir heureux

Pour protester contre cette politique digne d'une république bananière, le collectif "Holl a-Gevred" occupe depuis le 24 août la boutique que l'état a construit au ras des menhirs de Kermario.

Holl a-Gevred demande la remise à plat du projet, l'arrêt des expropriations et une politique cohérente de préservation des mégalithes de Bretagne.

A ce jour, nous n'avons reçu aucun engagement clair de l'état français allant dans ce sens, et nous ne lâcherons pas. Quelle Bretagne voulons-nous léguer à nos petits enfants? Telle est aujourd'hui la question. Car celle que nous propose Paris est un pays privé de sa culture, de sa langue, de ses petits paysans, de ses pêcheurs et fortement urbanisée à

MENHIRLAND : UNE AFFAIRE RENTABLE

Les deux documents ci-dessous démontrent, chiffres à l'appui, que pour les exploitants du site de Carnac, les vieilles pierres ne sont pas "sans intérêt".

MOIS	CHIFFRE D'AFFAIRE EN EURS	NOMBRE DE VISITEURS
Janvier	3075 E	3541
Février	6240 E	6733
Mars	7215 E	7157
Avril	21506 E	28557
Mai	32785 E	25996
Juin	35438 E	21825
Juillet	62154 E	32554
Août (- 8 jours)	72842 E	52942
TOTAL	241 261 Euros	198 063 visiteurs

Les chiffres ci-dessus sont tirés d'un tract diffusé par Holl a-Gevred

PLAN D'ACTION COMMERCIAL 2001

Comptoir : CARNAC n° : 123

Objet: Evaluation finale sur objectifs

Statut: 01/03/2002/20

Regis Gouezin

tel. 01 64 61 55 16

ml. louvet@monuments-france.fr

Monsieur, nous vous remercions de l'appréciation sur les performances du comptoir de vente par rapport aux objectifs du PAC 2001 et de :

1208

Extrait d'un courrier émanant du Centre des monuments nationaux, sous-direction des éditions et de la diffusion

grands coups de villas et autres résidences secondaires qui ruinent le paysage... et les menhirs. Y aura-t-il encore demain d'autres mégalithes à visiter que ceux qui sont en grillagés et à entrée payante ?

Demain, il sera trop tard, ce combat est d'aujourd'hui. Holl a-Gevred appelle tous ceux et toutes celles qui le veulent, qui le peuvent, à venir le rejoindre pour sauver ce qui peut encore l'être, pour se battre contre le Menhirland de Carnac et pour la défense du patrimoine et le culture bretonne.

Christian Obeltz vice-président de menhirs libres

membre de Holl a-Gevred

Holl a-Gevred est un collectif composé de : Bemdez, la Confédération Paysanne, la Confédération Maritime, la CARB, Emgann, Keep it Breton, Menhirs Libres, Marche pour les Libertés Bretonnes et SLB. Les titres et intertitres sont de la rédaction.

Pour contacter Holl a-Gevred

Tél : 02.97.52.29.81
Portable : 06.63.78.30.40

www.menhirslibres.org

→ Eau : la Bretagne région pilote ?

La Bretagne a revendiqué, le 10 septembre, par la voix de Josselin de Rohan, la maîtrise de sa politique de l'eau. Ce propos a été tenu au Space de Rennes devant le Premier ministre.

Celui-ci annonce régulièrement, lors de ses déplacements en "régions", une expérimentation de transfert de compétences au profit de la région visitée: en Alsace, la gestion des fonds structurels européens, à la Lorraine et au Midi-Pyrénées, la politique culturelle.

Le conseil régional proposera à l'Etat de lui transférer les compétences expérimentales dans le traitement de l'eau et des espaces naturels lors de sa session de rentrée le 14 octobre.

→ Alerte à la bombe à Nantes

Le conseil régional des Pays de la Loire a été évacué, le 6 septembre peu avant 18h30, à la suite d'une alerte à la bombe communiquée à l'AFP par un correspondant anonyme se réclamant de l'Armée Révolutionnaire Bretonne (ARB).

L'ensemble des fonctionnaires et élus présents sur place, dont le ministre des Affaires sociales François Fillon et sa collègue Roselyne Bachelot, en charge de l'Ecologie et du développement durable, ont été évacués pendant que la police fouillait les locaux de l'hôtel de région.

Le correspondant qui avait appelé l'AFP à 18h00 a annoncé que "deux explosions se produiraient en protestation contre le maintien en détention des prisonniers politiques bretons, l'une à 18h30 à l'hôtel de région, et l'autre à 19h00 au Palais de justice" de Nantes.

(d'après AFP)

→ Diwan : les parents d'élèves mécontents déboutés

Le tribunal de grande instance de Brest a débouté le collectif de parents d'élèves mécontents de Diwan. Selon eux, le vote de l'assemblée générale de l'association, le 30 mars dernier, remettait en cause le

principe d'immersion. Ce jour-là, l'association avait adopté de nouveaux textes où il était désormais question d'"encourager" l'utilisation de la langue bretonne.

«Diwan devient une simple école bilingue !», dénonçait alors un collectif d'une dizaine de parents d'élèves qui décidaient de porter l'affaire en justice, arguant du fait que cette modification était contraire aux statuts de l'association. Le tribunal de grande instance de Brest a jugé que «la notion d'encouragement ne remettait pas en cause le principe de l'utilisation de la langue régionale».

«Si ces textes ne changent rien, si le breton est toujours la langue principale d'enseignement, alors pourquoi avoir changé les textes ?», demande Alain Malardé, porte-parole du collectif.

Le collectif demande la démission du président de Diwan, la convocation immédiate d'une assemblée générale extraordinaire et l'élection d'un nouveau bureau.

→ Algues vertes : sur la plage, la punteur

1 000 personnes se sont retrouvées à manifester à Saint Michel en Grèves le 18 août à l'appel de "Sauvegarde du Trégor", soit le double de manifestants par rapport à l'année dernière. On aurait pu en attendre plus, mais il faut dire que les manifestants ont défilé sous des trombes d'eau qui en ont incité plus d'un à rentrer plus tôt que prévu. Emgann avait bien sûr envoyé des représentants sur place. On a aussi aperçu des Bretons de la diaspora, ce qui prouve, si besoin en était, que nos compatriotes expatriés ne manquent pas les occasions de militer quand ils reviennent



Le 18 août à Saint Michel en Grèves

au pays. Les élus présents ont rappelé qu'ils se débattaient avec les pouvoirs publics depuis 1971 afin de prendre les mesures nécessaires.

→ Langue bretonne : et la télévision ?

Daoulagad Breizh a réalisé cette année un état des lieux du breton dans l'audiovisuel. Les espoirs nés à l'arrivée de TV Breizh en 2000 n'ont pas vraiment abouti.

"Priver une langue de télévision, principal moyen de communication actuel, c'est la condamner à mort. L'enjeu est majeur, insiste Gwennyn Louam. Les enfants scolarisés dans les réseaux bilingues doivent trouver un environnement breton en dehors de l'école. La télévision est un outil très fort en la matière".

Sur France 3 Ouest, le volume horaire des émissions en breton a baissé depuis 2000. TV Breizh programme entre 15 et 20 heures hebdomadaires en breton dont 75 % de dessins animés, souvent en rediffusion. «L'appel à la création audiovisuelle en langue bretonne ne semble pas pour le moment une priorité», note Gwennyn Louam. Au problème de diffusion, s'ajoute le manque de production et plus globalement de professionnels formés, de scénaristes brito-phones.

Pour la chargée de mission, le secteur de l'enfance est aujourd'hui la priorité. Elle s'étonne que France 3 ne fasse rien dans ce domaine et constate que TV Breizh est bridée par le manque de moyens financiers.

Pour sortir de l'impasse, Daoulagad Breizh a en projet de multiplier les lieux de diffusion de la production bretonne, et souhaite organiser un réseau de salles qui programmerait régulièrement des films en breton.

La création d'une véritable économie audiovisuelle autour de la langue bretonne prendra du temps. A part quelques rares professionnels bilingues, les emplois sont essentiellement précaires (intermittents du spectacle). «Tant qu'il n'y aura pas une volonté politique claire pour la langue bretonne et donc des moyens, on n'avancera pas», conclut Gwennyn Louam.

(d'après Le Télégramme)

RAFFARIN : DIGREIZENNAÑ AN TAILHOÙ

Tud' zo a zo bet fromet gant komzoù flour ar gouarnamant gall: digreizennañ eo e c'her-stur. Met digreizennañ petra?

Sañset eo Jean-Pierre Raffarin da ginnig e raktres digreizennañ e miz Here. Ma vez degeret gant ar vinstred e c'hallfe dont da vezañ un lezenn vonreizhel.

Pal Raffarin a zo, hervezañ, krouñ ur "republik tost". Goude-se e vo dav d'ar vinstred mont da ginnig ar raktres en holl "rannvroioù" ar stad-c'hall. Ha kement-se evit plijout d'an dud "izel", evel ma lavar an hini all? Tamm ebet, kentoc'h evit lakaat anezho da baeañ. Setu ar pal gwirion : lakaat an tailhoù "broadel" da zigreskiñ evit uhelaat an tailhoù meret gant ar rannvroioù, an departamantoù ha ar c'humunioù. Dav eo gouzout e ro ar stad 60 milliard euro d'ar frammoù lec'hel bep bloaz. Setu perak e plijfe d'ar stad krennañ an dispignoù.



eo ministr an armerzh a jed ar pezh a roio ar stad d'ar frammoù lec'hel. Ha pa vez poent adreiñ an argant, eo ral e vefe trech' ar frammoù lec'hel...

Da skouer evit ar skoloù hag al liseoù, e ro ar stad un drederenn eus an dispignoù. Memestra evit levrageoù an departamantoù. Evit an trenioù e vez dispignet un hanter vilard gant ar rannvroioù bep bloaz.

Da geñver ar c'hevradoù steuñv e oa boas ar stad da reiñ 60% eus an dispignoù. Bremañ e ro 50% nemetken. Memestra evit an hentoù "broadel". D'ar frammoù lec'hel d'ober war-dro evit ma vefent kempenn.

Convention additionnelle au Contrat de plan état-région sur le bilinguisme : bilan globalement négatif

Un premier bilan de la Convention additionnelle au CPER 2002-2006 sur le développement du bilinguisme en Bretagne (signé en mars 2002) a été élaboré à partir des contributions réunies par Dihun, Div Yezh, Diwan et l'UGB. Ces organismes font "un constat d'inertie en 20 points."

On y lit notamment que seul le Conseil Général du Finistère a adopté une annexe financière à son budget 2002 pour la mise en place de la convention.

Concernant l'information aux familles désirant que leurs enfants suivent un cursus bilingue, "aucun document d'information n'a, pour l'instant, été édité ni mis en chantier par le Rectorat de l'Académie de Rennes".

On y note aussi que malgré les promesses du ministère de l'é-

ducation "nationale", un professeur des écoles titulaire dans le département de la Mayenne et bretonnant confirmé n'a reçu aucune réponse de l'Inspection académique du Morbihan à laquelle il s'était adressé et qui est la plus touchée par la pénurie en enseignants bilingues. Une enseignante en technologie ayant demandé son affectation à Lannion n'a pas, elle non plus, obtenu satisfaction, malgré la demande des parents des élèves.

Quant aux Conseils Académiques des Langues et Cultures régionales (créés par le décret du 31.07.2001) ils n'ont été réunis, pour la préparation de la rentrée 2002, ni dans l'Académie de Rennes, ni dans celle de Nantes.

(D'après le bilan de la commission éducation-enseignement du Conseil Culturel de Bretagne)

Skoazell Vreizh

Asa demande, par l'intermédiaire de ses avocats, Monsieur Gaël Roblin, prisonnier politique breton, a déposé trois requêtes : - une requête en suspicion légitime devant la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation et deux requêtes en récusation devant le Président de la Cour d'Appel de Paris.

La requête pour la Cour de Cassation est fondée sur l'article 662 du Code de Procédure Pénale qui dit "en matière criminelle, correctionnelle ou de police. La chambre Criminelle de la Cour de Cassation peut dessaisir toute juridiction d'instruction ou de jugement... pour cause de suspicion légitime".

La jurisprudence détermine la suspicion légitime à partir d'éléments révélant la partialité de la juridiction visée.

Les requêtes en récusation devant le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris à l'encontre de Monsieur Thiel et de Madame Le Vert sont fondées sur l'article 668 du Code de Procédure Pénale qui dit que tout juge peut être récusé s'il y a entre lui et l'une des parties "toutes manifestations assez graves pour faire suspecter son impartialité".

Monsieur Roblin estime qu'il apparaît que chacun des magistrats composant la juridiction d'instruction antiterroriste de Paris a fait preuve de partialité à son égard, et que, par ailleurs, un conflit oppose la juridiction d'instruction au parquet antiterroriste (refus de remise en liberté à deux reprises malgré l'avis favorable du parquet), ce qui affecte la sérénité de l'information pénale.

Monsieur Gaël Roblin estime avoir inévitablement fait les frais de cette partialité et a demandé à ses avocats de l'assister dans ces trois procédures.

Avocats : Maître Omez du barreau de Quimper, Maître Tcholakian du barreau de Paris

Le 12 septembre 2002

Nantes : les policiers français intouchables

Le lundi 24 juin 2002, à Nantes, deux prisonniers politiques bretons (Gaël Roblin et Kristian Georgeault) comparaissent pour une histoire de bagarre avec des policiers aux côtés de quatre autres militants indépendantistes.

Le jugement, dont le texte complet est long et détaillé, a été rendu ce lundi 16 septembre 2002.

Kristian Georgeault est relaxé, tant il était apparu comme une évidence à l'audience que les enquêteurs avaient monté un « coup » contre lui.

Gaël Roblin est condamné à deux mois de prison avec sursis.

Deux autres militants écoperont de prison avec sursis : un mois pour l'un, quatre mois pour l'autre qui, bien connu pour son rôle très actif à la C.G.T., est comme par hasard la cible du harcèlement constant du patronat et de différents services de police.

Deux peines de prison ferme ont enfin été prononcées, l'une de neuf mois, l'autre de quatre mois. On attend avec impatience et sans illusion que les policiers « antiterroristes » français qui ont brutalement agressé des personnes interpellées, comme à Tréméven (Finistère), à Saint-Nazaire et à Donges (Loire-Atlantique) en juin 2000 : portes des logements brisées, enfants terrorisés, intérieurs saccagés, fichiers syndicaux saisis (...), militant en danger de mort devant être transféré d'urgence au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, etc, fassent l'objet d'une enquête, ne serait-ce qu'administrative...

(Voir ci-dessous).

Kengred - Solidarité

Outre les peines prononcées en première instance dans le jugement du 24 juin, les militants ont également été condamnés à diverses amendes dont le montant total avoisine les 4.570 euros (environ 30.000 frs). Dans l'hypothèse où ces amendes seraient maintenues lors de l'appel, nous lançons un appel à la solidarité pour collecter cette somme. Vous pouvez envoyer vos dons à Combat Breton, BP 70215, 22202 Gwengamp Cedex, chèques à l'ordre de Combat Breton.

Si les amendes n'étaient pas maintenues, l'intégralité des sommes collectées serait reversée à Skoazell Vreizh.

Papon libéré : bientôt le tour de Gérard Bernard et Paskal Laizé ?

La cour d'appel de Paris a ordonné ce 18 septembre la remise en liberté de Maurice Papon qui demandait la suspension de sa peine pour raisons de santé.

Condamné en avril 1998 à 10 ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité pour son rôle dans la déportation des juifs sous le régime de Vichy, Maurice Papon est incarcéré depuis octobre 1999.

Dans une réaction très pertinente, Maître Arno Klarsfeld, avocat de certaines des parties civiles, a souhaité que "tous ceux qui sont malades en prison sortent en même temps que Maurice Papon".

La Coordination Anti-Répressive de Bretagne saisit cette occasion pour rappeler que deux militants d'Emgann (gauche indépendantiste bretonne) actuellement en détention « provisoire » connaissent eux aussi de graves problèmes de santé qui ne peuvent bien entendu être correctement traités en prison. Il s'agit de Gérard Bernard (plus de 34 mois de détention « provisoire ») et de Paskal Laizé (plus de 28 mois de détention « provisoire »).

La Cour d'Appel de Paris rejette systématiquement leurs multiples demandes de mises en liberté : il est vrai qu'aucun d'eux n'a été haut fonctionnaire sous Pétain ou de Gaulle, et encore moins secrétaire d'Etat sous Giscard.

Pour la Coordination Anti-Répressive de Bretagne, Claude Le Duigou.

GUERRE DES TRANCHÉES À LA 14ÈME.

Quand les juges antiterroristes s'écharpent, ce sont les militants nationalistes, qu'ils soient bretons ou corses, qui paient les pots cassés.

Depuis le remplacement de Mme Irène Stoller, partie à la retraite, par Monsieur Michel Debaq à la tête de la section antiterroriste du parquet de Paris en Mai 2001 des désaccords sont apparus au sein même de cette juridiction d'exception. Feutrées à l'origine, ces dissensions ont éclaté au grand jour au mois d'août 2001 pour une histoire de procédure dans une affaire corse.

Juge et partie

Au lendemain de l'assassinat de François Santoni, le nouveau responsable de la section antiterroriste Michel Debaq effectue une perquisition accompagnée de trois policiers de la DNAT, au domicile de l'ex-compagne de François Santoni. Le lendemain le juge Gilbert Thiel, un des juges chargés du dossier Santoni, adresse une ordonnance de soit-communié au Procureur de la République de Paris où il souligne que la dite perquisition pourrait être entachée d'irrégularité. Fait exceptionnel parce que, généralement, ce sont les représentants de la défense qui soulèvent d'éventuelles irrégularités procédurales. Dissension, toujours, entre le Parquet et les juges quand ceux (Bruguière, Le Vert, Thiel) chargés du dossier sur l'assassinat du préfet Erignac décident de disjoindre le cas Colonna des autres mis en examen dans cette affaire.

Justice politique

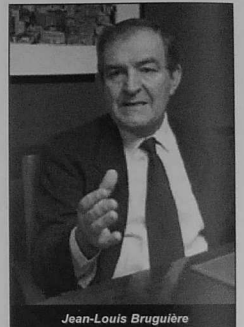
Ces divergences interviennent pendant les débats sur le processus de Matignon concernant l'avenir de la Corse. D'un côté le parquet avec à sa tête Michel Debaq proche du pouvoir socialiste qui peut être soupçonné d'être favorable à sa réussite, de l'autre les juges antiterroristes plus proche de l'Elysée qui semble

être plutôt défavorable. Cette juridiction d'exception est politique à travers l'expression de divergences en son sein. Les conséquences : ce sont toujours les militants politiques, bretons ou autres, emprisonnés et leurs familles qui en font les frais. Depuis le « hold up » de Chirac aux élections présidentielles et le discours ultra sécuritaire de la campagne électorale, la position des juges proches du pouvoir actuel, risque d'être confortée une nouvelle fois au détriment de nos camarades emprisonnés.

Si dans l'affaire Santoni, à la surprise générale, le juge Thiel s'est comporté comme un avocat de la défense, dans le cas de Gaël Roblin il se substitue au procureur, contre l'avis même du procureur, pour demander son maintien en détention à cause de « l'influence que celui-ci peut avoir sur le mouvement indépendantiste ». En Droit Français, le juge d'instruction est censé instruire pour la recherche de la vérité à charge et à décharge. En vérité, ce n'est que de la théorie, une belle phrase parmi tant d'autres pour légitimer et garantir les appellations contrôlées « Pays des Droits de l'Homme », « Patrie des Droits de l'Homme », « France pays de la liberté ».

Briser les militants

En décembre 2001, la Ligue des Droits de l'Homme, par la voix de son porte-parole Michel Tubiana, affirmait que l'ensemble du déroulement des procédures à l'encontre des militants indépendantistes bretons se situait « aux limites de l'arbitraire ». Aujourd'hui la limite est largement franchie. La limite est franchie pour Gaël Roblin à cause de l'influence qu'il pourrait avoir, elle l'est aussi pour Gérard Bernard parce qu'il a « sa volonté affichée de poursuite de



Jean-Louis Bruguière

cette lutte culturelle, politique et syndicale» et que c'est pour ces raisons qu'on les garde en prison, eux et leurs camarades. Ces réquisitions, à leur égard, démontrent clairement que leur maintien en détention provisoire depuis près de trois ans, est utilisée pour briser des hommes en raison de ce qu'ils représentent et non en raison de ce qu'ils auraient fait. On stigmatise par la même occasion, à travers eux, tous ceux qui pensent qu'il y a un peuple breton et que ce peuple a ses droits.

M. Her...

Cadavres dans les placards

Pour André Paccou, président de la Ligue des Droits de l'Homme en corse, « la justice antiterroriste a beaucoup de cadavres de nationalistes dans ses placards, il est temps (...) de lui demander des comptes. » Le Monde, mercredi 29 août 2001

PAIMPOL : LA MATERNITÉ CONTINUE, LE COMBAT AUSSI.

Philippe Coulaou, membre du comité de soutien, fait le point sur la lutte des Paimpolais pour garder leur maternité.

Le Comité de soutien de l'hôpital de Paimpol a été créé en 1993, alors qu'il s'agissait de défendre les urgences et la maternité de cet hôpital.

Il a été réactivé en décembre dernier, suite aux menaces de fermeture de la maternité. En décembre, l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) avait autorisé la poursuite de cette activité sous trois conditions :

- recrutement de médecins gynécologues obstétriciens,
- augmentation du nombre de naissances,
- stabilisation de la fédération avec l'hôpital de Saint Brieuc.

Le comité de soutien passe à l'action

Le 2 juillet 2002 alors que ces conditions sont remplies, la commission exécutive de l'ARH décide la fermeture de la maternité de Paimpol. Le personnel de l'hôpital, la population et ses élus se sentent trahis et floués.

- La riposte s'organise :
- manifestation,
 - blocage des écluses du port de Paimpol lors d'une escale du tour de France à la voile,
 - rencontre avec un conseiller du ministre des sports et du directeur de cabinet du préfet des Côtes d'Armor,
 - blocage d'un TGV en gare de St Brieuc,
 - courrier aux élus,
 - présence lors des grandes manifestations de l'été,
 - présence chaque mardi sur le marché de Paimpol.

Le Comité de Soutien se réunit tous les lundis à 18 heures au

centre Dunant à Paimpol. Le point sur les actions en cours et à venir y est fait à chaque réunion. Cette réunion est ouverte à tous.

Il est clair que le succès de cette lutte passe par un élargissement au delà du pays de Paimpol.

Partout des hôpitaux de proximité sont menacés. Des associations se dressent contre ces fermetures. Parmi elles, la Fédération Nationale des Maternités et Hôpitaux Publiques de Proximité (FFMHPP). Son président, le Docteur Casimir Muszynski, pédiatre, a animé une conférence-débat sur l'avenir de la santé de proximité, le samedi 31 août à 20h30, devant près de 400 personnes. Il a pu démontrer, chiffres à l'appui, la faiblesse des arguments de l'ARH.

Le 12 septembre, jour du Conseil d'Administration de l'hôpital, le Comité a organisé un rassemblement silencieux pour soutenir le Conseil d'Administration dans sa démarche pour maintenir le projet d'établissement incluant la maternité et déposer un recours hiérarchique auprès de M Mattei, Ministre de la Santé. Ce rassemblement était l'aboutissement d'un grand travail de mobilisation auprès des membres du Conseil d'Administration ainsi que de l'ensemble des élus locaux. Les élus, bien qu'ayant reçu une lettre circulaire signée du Ministre de la santé représentant la position de l'ARH, continuent à se mobiliser.



Elargir la lutte et mobiliser encore et toujours

Le 12 septembre a été une étape importante car le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de maintenir son projet d'établissement avec la maternité et a émis un avis favorable pour le dépôt d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé. Les modalités restent à définir.

Le Comité de Soutien entend présent un gros effort de sensibilisation et de mobilisation au delà du Pays de Paimpol pour organiser une grande manifestation de toute la Bretagne et du grand ouest pour la défense de la santé de proximité le samedi 19 octobre.

Philippe COULAU

Comité de soutien de l'hôpital de Paimpol
C/O Philippe COULAU
7, Paul
22470 PLOUEZEC
02 96 20 62 93
soutienhopitalpaimpol@wanadoo.fr
prochaine manifestation :
le samedi 19 octobre
(les intertitres sont de la rédaction)

FRANCE 3 DÉCOUPE LA BRETAGNE

Pour participer au rayonnement de la langue bretonne, France3 supprime son émission en Loire-Atlantique.

Alors que super-meneur déclarait au monde entier la nécessité de défendre la diversité culturelle et linguistique, la nouvelle grille des programmes de la prétendue chaîne de service public France 3 entrerait en œuvre⁽¹⁾. Celle-ci n'est que la poursuite de son instrumentalisation dans l'éradication de la langue bretonne par l'Etat français. Ainsi la Loire-Atlantique est aujourd'hui privée de toute émission et la Bretagne administrative perd une heure sur les deux malheureuses heures que l'on daignait lui accorder encore.

ethnique et de l'uniformisation est plus que jamais d'actualité.

De même les personnalités bretonnes, ou non, connues pour leurs discours en faveur de la défense de notre identité et de la diversité des cultures et des langues doivent enfin passer du discours à l'acte en participant activement à cette protestation.

Se rassembler pour vaincre

Cette décision de France 3, montre le degré de tartufferie de ses dirigeants, dont les discours, à l'image de ceux de Chirac à Johannesburg, ne cessent de donner des leçons au monde entier sur le respect de la diversité des cultures et des langues et qui sur le sol hexagonal pratiquent la politique de l'épuration ethnique par l'ethnocide culturel.

E.B

Vos commentaires et réactions à :
france3
9 avenue Janvier
cs44015
35040 Rennes cedex
tél. 02 99 01 79 12,
fax. 02 99 01 78 10
com.ouest@rennes.france3.fr

⁽¹⁾ L'émission en langue bretonne "Red an Amzer" est supprimée en Loire-Atlantique le dimanche. A la place, les téléspectateurs pourront toujours regarder un programme "ligérien". L'émission, diffusée sur 4 départements, passe aussi de 52 à 26 minutes. L'émission "Du-mañ, du-se", diffusée le samedi après-midi sur 4 départements, est supprimée.

Bretagne, j'écris ton nom

Le procureur de la république adjoint du Tribunal de Grande Instance de Rennes a cru bon de déposer une "Requête à messieurs les présidents et juges composant la chambre des Familles" afin de contester le choix du prénom Bretagne, que des parents avaient choisi pour leur enfant. Le procureur estimait que "le choix en prénom du terme Bretagne apparaît de nature à porter gravement tort à cet enfant." A croire que "Bretagne" serait un gros mot. Le procureur continuait, en effet, ainsi son argumentation : "le caractère inaccoutumé, au sens propre hors de coutume, du prénom Bretagne expose l'enfant porteur de ce prénom, qu'il demeure en Bretagne ou dans d'autres régions de France, à une curiosité qui peut être malsaine, pouvant dégrader en quolibets et railleries."

Le Tribunal de Grande Instance ne l'a pas entendu de cette oreille. Voilà ce qu'il a affirmé : "attendu en l'espèce que la mère de l'enfant a choisi comme prénom à son enfant de sexe féminin celui de BRETAGNE, qu'il ne s'agit pas là d'un prénom ridicule ou péjoratif ou grossier, qu'il n'est pas complexe, qu'il ne fait aucunement référence à un personnage historique déconsidéré, qu'il n'est pas de sexe opposé à celui de l'enfant (il est attendu en conséquence que la requête sera rejetée, qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la suppression du prénom Bretagne sur les registres de l'état civil."

Tout est bien qui finit bien donc. La requête du Procureur a été rejetée et les dépens sont à la charge du Trésor Public.

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES VIOLENCES POLICIÈRES



Jean-Patrick Bessac devant le "Bar du Bonhu", le local d'Anaram au Patac à Pau

Dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet 2002, des militants et des sympathisants d'Anaram au Patac (mouvement révolutionnaire de la gauche occitane) ont été agressés par des policiers. Insultes fascistes, homophobes et sexistes ont accompagné les coups. Un militant a été violemment frappé au visage, le choc éclatant la pommette et touchant l'œil. Une jeune femme s'est fait cracher au visage par un policier, une autre a été traitée de "parasites de la société", de "sales chômeurs". Du racisme social qui montre bien la considération de ces agents pour ceux qui vivent la précarité.

4 personnes ont été arrêtées, plus une cinquième alors qu'elle venait porter plainte. La garde à vue, de 12 heures, a été émaillée d'insultes et d'humiliations.

3 personnes ont fait attester par certificat médical les coups reçus, 4 plaintes ont été déposées pour coups et blessures, insultes et crachats.

Comble de l'injustice de cette situation, les 5 jeunes sont convoqués au Tribunal de Pau le 1er octobre prochain.

Le motif de ce déchaînement de violences policières ? La dizaine

de jeunes (et non pas une trentaine comme le prétend la presse) était assise et discutait calmement près du fronton du Hédas après à la fermeture du local d'Anaram au Patac. Deux voitures de police sont descendues au quartier suite à une bagarre qui a eu lieu non loin de là. Les agents ont alors violemment pris à partie les personnes présentes. Aucune discussion calme n'a été possible, les policiers ayant choisi la méthode violente et les insultes.

Cette agression se situe dans un contexte de multiples contrôles et provocations policières depuis les dernières élections présidentielles. Elles touchent la Tor deu Borreu, local où se réunissent les militants et sympathisants d'Anaram Au Patac à Pau. Depuis les déclarations ultra-sécuritaires du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur, la police se croit en droit d'agir en toute impunité. La répression du mouvement social se généralise, les incarcérations se multiplient (José Bové, Lof au Pays Basque pour une action sur la signalisation bilingue, No Border à Strasbourg, syndicaliste de la CGT à Cherbourg...). Les revendications politiques portées par Anaram au Patac dérangent. Certains policiers entendent les faire taire avec des coups. A nous tous de réagir.

D'autres informations sont disponibles sur demande à : **Anaram Au Patac** - 2 côsta de la font - Hédas - 64 000 PAU - Occitania Tél / Fax : 05 59 98 04 90 iso.har@wanadoo.fr



Festival Interceltique : Les nations des autres et nous.

Cette année, c'était le Pays de Galles qui était à l'honneur au Festival Interceltique.

Le slogan était on ne peut plus clair : "Wales-World Nation". Écrit partout, distribué sous différentes formes à des centaines de milliers d'exemplaires, le ton était donné. Affichage de bienvenue en 4 langues (dont le breton), tout y était, pour un peuple décomplexé et dirigé par des gens sachant où ils vont, eux.

Bien sûr, le directeur du Festival, toujours ce sacré Jean-Pierre, n'était point choqué de cet étalage de "nationalisme". A Lorient, on parle au mieux des Pays "celtiques ou celtes", jamais de nations.

M. Pichard, quant à lui, n'hésite pas à nous traiter d'alcooliques, et de "mal-baisés" dans les journaux français, lorsque nous revendiquons les droits du peuple breton. Il y a les autres et nous.

Il y a d'ailleurs, surtout, M. Pichard qui confond de plus en plus son nombril et la Celta, ou l'inverse. Si l'œuvre accomplie pour la musique et la culture est gigantesque, il n'en reste pas moins que nous avons droit au respect.

D'ailleurs, en matière linguistique, Pichard et sa bande ne figureront pas au Panthéon des sauveurs du breton, ou alors, j'ai raté un épisode.

Extraits du dépliant des gallois :

"Le Pays de Galles est la partie ouest du territoire continental du Royaume-Uni. Il est bordé par la mer sur trois côtés et par l'Angleterre à l'est".

"...en son point le plus étroit, il ne mesure que 75 km de la frontière anglaise à la mer"

"...le Gallois et l'Anglais sont égaux en droit"

"L'Assemblée nationale du Pays de Galles responsable dans l'ensemble des priorités politiques et budgétaires du Pays de Galles ..."

Et pour moins que cela, nous n'avons pas le droit à la parole !

PC

JOHANNESBURG : LE SOMMET DE LA SOUMISSION

Comme nous le prédisions sans grand risque dans le numéro précédent de *Combat Breton*, le sommet de Johannesburg est un échec.

Fuite en avant, cynisme et loi du plus fort

Le lieu où s'est déroulé le sommet résume en lui-même ce qu'il en est sorti. Celui-ci était installé dans le quartier blanc de Sandton, le plus riche d'Afrique du Sud, tout près du township noir le plus miséreux du pays.

Ce sont, avant tout, les règles du libre-échange et les bienfaits de la mondialisation libérale que les occidentaux ont défendus et promus. C'est la victoire des grandes entreprises qui est consacrée : socialisation des pertes et privatisation des bénéfices. Pas étonnant que les négociateurs états-uniens aient rejeté toute mise en œuvre d'engagements chiffrés, de calendriers de réalisations ou d'objectifs chiffrés.



Chirac champion des tartuffes

Pourtant, ils en ont eu de belles paroles. Qu'ils soient européens ou nord américains, tous se sont fendus de beaux et émouvants discours. La palme d'or revient sans conteste à Chirac. Ainsi, il s'est laissé aller à appeler à une « alliance mondiale pour le développement durable » car « notre maison brûle et nous regardons ailleurs » et à une « révolution des efforts de solidarité » pour éradiquer la pauvreté à travers « un prélèvement nécessaire sur les richesses considérables créées par la mondialisation » et faire ainsi passer l'aide au développement à 0,7 % du PNB d'ici 10 ans. Il n'a pas hésité à affirmer qu'il était temps de compléter nos décisions politiques ou économiques par un dialogue des cultures. Et le cœur sur la

main, de citer ses convictions en la matière : « épanouissement de toute collectivité humaine repose sur la confiance dans son identité culturelle » et « il n'y aura pas de mondialisation humanisée et maîtrisée sans respect de la diversité des cultures et des langues ».

Derrière le discours se cache une autre réalité qui pourrait se résumer par « faites ce que je dis, pas ce que je fais ». En matière de développement durable, d'écologie et de respect des cultures l'Etat français n'a pas particulièrement de leçons à donner. La Bretagne en sait quelque chose. Entre les marées noires, le productivisme agricole et ses conséquences, l'île Longue et les essais d'implantation de centrales nucléaires, la concentration urbaine à Rennes et à Nantes au détriment du reste de la Bretagne, la baisse des ressources halieutiques, la politique d'éthnoicide de nos langues et de notre culture... La liste est longue.

Aux bretons d'imposer une véritable politique durable.

EB

La réaction des ONG qui suit est sans ambiguïté sur le sujet.

Nous, citoyennes et citoyens, représentant plusieurs organisations membres de la coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, avons vécu une expérience amère. Nous sommes venus à Johannesburg, convaincus que le droit à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que la préservation de cette ressource vitale pour les générations futures constituent une responsabilité urgente à laquelle la communauté internationale doit répondre. Nous sommes inquiets que ce sommet représente une enième conférence internationale où les dirigeants politiques, tout en paraissant conscients de la réalité de la situation, refusent de prendre les mesures concrètes qui s'imposent. Pourtant, la ville de Johannesburg - et l'Afrique du Sud - qui l'accueille est le terrain de débats entou-



rant ces enjeux.

Sommet international ou foire commerciale ?

Nous n'avons pas trouvé notre place dans ce sommet. Celle-ci aurait dû être à la mesure des efforts, du sérieux et des espoirs que nous avons mis dans ce processus. L'espace accordé aux témoignages et à l'expérience des ONG qui travaillent quotidiennement avec les populations a été dérisoire. Certains sites semblent avoir été organisés pour travailler au beau milieu d'une foire commerciale dans laquelle nous n'avons rien à faire. Nous avons aussi été choqués par le luxe du Waterdome occupé par des stands dont la majorité des « exposants » cherche à convaincre que « même les pauvres » doivent payer l'eau. Un tel déploiement est indécent quand 1,5 milliard d'êtres humains sont privés d'accès à l'eau.

Les Etats refusent d'intégrer le respect des droits humains au cœur institutionnel du développement durable (paragraphes 121, 151 et 152 du document de travail préparatoire au sommet). Pourtant, il ne peut y avoir de développement durable sans associer le respect des droits humains et la préservation de l'environnement. En 1993, la Conférence de Vienne a affirmé que tous les droits humains sont inhérents, inaliénables, universels et indivisibles. Le sommet de Johannesburg n'a apporté de positif que des accords à la carte et des initiatives spécifiques pour lesquels un sommet si onéreux n'est certes pas nécessaire.

D'après le site www.mediasol.org, (les intertitres sont de la rédaction)

→ **Assemblée nationale corse**

Plusieurs mouvements nationalistes corses ont présenté, le 26 août, le corps électoral destiné à élire une assemblée nationale corse auquel pourront adhérer, sur la base du volontariat, les personnes originaires de l'île et celles y résidant depuis au moins dix ans.

La constitution du corps électoral de la nation corse est considérée comme la première étape concrète de la mise en place de la consulta nazionale (assemblée nationale), a déclaré François Sargentini, porte-parole d'Indipendenza, au cours d'une conférence de presse à Bastia.

Lancé en juin, ce projet vise à créer un outil de souveraineté hors des institutions françaises et est soutenu par Corsica Nazione, Indipendenza, l'ANC, Fronte Corsu et I Verdi Corsi, favorables à l'autodétermination. Les autonomistes ne participent pas à cette initiative.

La participation au corps électoral corse se fera, à partir du 1er octobre, sur la base d'une adhésion volontaire et individuelle qui donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité nationale. Pour les personnes qui ne sont pas d'origine corse, dix ans de résidence sont demandés.

Le processus sera supervisé par une commission électorale nationale, constituée de 18 membres des organisations fondatrices, dont dépendront des comités de recensement locaux mis en place dans les neuf provinces de l'île. Un système informatique servira, par ailleurs, aux Corses de la diaspora pour s'inscrire et voter.

→ **Une chaîne de télévision corse**

Une chaîne privée corse est en train de voir le jour, avec toutes les perspectives positives que cela peut engendrer pour la Corse. Tous les renseignements sur le site www.corsicatv.net/

→ **Le cornique sur internet**

<http://www.cornish-language.org/>
Ce site a été développé par

Kowethas an Yeth Kernewek (les amis de la langue cornique).

Il est à la fois destiné aux locuteurs de cornique, aux étudiants et à tous ceux qui ne parlent pas cette langue mais souhaitent en savoir plus sur elle.

La version anglaise du site permet d'apprendre des bases sur la langue cornique, de consulter un dictionnaire en ligne, d'acheter livres et dictionnaires et de connaître la toponymie en cornique. Une page spéciale est destinée aux enfants.

Ce site a été payé en partie par le Cornwall County Council (£500) et a été lancé officiellement le 7 septembre.

→ **Batasuna : menaces de mort à Bayonne**

Egoitz Urrutikoetxea, l'un des responsables de Batasuna à Bayonne, a reçu une disquette informatique comportant des menaces de mort à son endroit et contre sa famille.

La disquette adressée à la permanence du député européen Koldo Gorostiaga à Bayonne, a été reçue par la Poste. Elle a été enregistrée à Madrid le 30 août 2002 à 20h56, selon Batasuna. Le texte, rédigé en espagnol, est signé par le NBVE (Nuevo Batallon Vasco Espanol) adressé à Egoitz Urrutikoetxea et à sa soeur.

"Vous êtes des morts vivants", indique le texte qui poursuit: "nous sommes des Basques qui ne croyons pas à votre démocratie et on vous aura, puisque nous savons où vous habitez et où vous trouvez; nous avons les moyens et les informations nécessaires pour cela; c'est vous qui l'avez cherché".

Les menaces se précisent: "payez-vous des gardes du corps et ne sortez pas seuls ni tranquillement, regardez derrière vous et dans les emplacements que vous connaissez."

(d'après AP)



→ **La gauche nationale corse ren-contre avec A Manca Naziunale**

Fondé en 1998, A Manca Naziunale ne constitue pas, comme la rumeur le prétend, la section corse de la IV^e Internationale (trotskyste) et d'ailleurs ne se réclame pas d'une stricte orthodoxie marxiste-léniniste. A Manca Naziunale entend se présenter à terme plutôt comme l'incarnation de la gauche nationale corse dans toutes ses composantes.

Affichant clairement son indépendance vis-à-vis des groupes armés, le mouvement compte tout de même dans ses rangs le très redouté Pantaléon Alessandri*, ancien responsable du FLNC.

Le mouvement entend avant tout peser sur un paysage indépendantiste insulaire qu'il analyse comme étant globalement "assez peu à gauche". Les campagnes d'A Manca Naziunale sont axées principalement sur les luttes sociales et, paradoxalement, sur la défense d'une loi française, la loi littorale, que le gouvernement Jospin avait opportunément remis en cause en Corse. Cette remise en cause prenant la forme d'une possibilité de dérogation gérée par l'assemblée de Corse, quelques esprits chagrins, A Manca en tête, y ont vu une habile manœuvre du très déloyal gouvernement de la gauche morale visant à provoquer dissensions et querelles intestines au sein du monde nationaliste corse sur fond d'appétit immobilier. Le mouvement compte par ailleurs s'investir dans le combat culturel en proposant prochainement des cours de langue corse à son local d'Aiacciu.

A Manca Naziunale revendique également la paternité de l'ANP (Assemblée Nationale Provisoire) mise en place actuellement par Indipendenza, U Fronte Corsu, A Chjama per Indipendenza, du marxiste JP Santini, I Verdi Corsi et l'ANC de Pierre Poggioli mais refuse de participer à son élaboration estimant cette initiative par trop prématurée.

Revendiquant un effectif de 40 militants principalement à Aiacciu, A Manca Naziunale a aussi 2 élus dans des conseils municipaux.

Pour en savoir plus: www.manca-naziunale.org

*voir le livre "un indépendantiste corse" de Pantaléon Alessandri.

BATASUNA : L'ACTIVITÉ PUBLIQUE VA SE MAINTENIR

Alors que le gouvernement espagnol se dirige vers l'affrontement au Pays Basque, Xabi Larralde fait le point sur l'avenir de Batasuna.

Quelles sont aujourd'hui les mesures prises à l'égard de Batasuna?

Xabi Larralde, porte-parole de Batasuna: Il y a deux voies en marche pour Batasuna. Il y a d'abord la voie pénale, c'est celle qui est utilisée par Garzon et qui est similaire à la suspension de Batasuna et de Segi. Garzon s'attaque à la trajectoire de la gauche abertzale puisque Herri Batasuna, Euskal Herriarok et Batasuna sont suspendus. C'est l'activité publique de la formation politique Batasuna qui est suspendue pendant trois ans. (...) Les groupes parlementaires de Batasuna continueront à fonctionner.

Il y a ensuite la question de la nouvelle loi. Ce qu'il y a de très important dans la nouvelle loi, c'est qu'elle dit que si un mouvement est frappé d'illégalisation et que l'on crée un nouveau mouvement qui est jugé dans la continuité du précédent, il fera également l'objet d'une illégalisation. C'est là que l'on voit que c'est une décision politique plus qu'une mesure à l'encontre d'une structure donnée.

Comment peut s'appliquer cette loi?

Elle peut toucher des responsables politiques mais aussi le simple militant de base qui peut être incarcéré pour collage d'affiches portant le nom de Batasuna. L'application en sera difficile. La preuve en est que Segi, après son interdiction, a pu organiser les Gazte egunak d'Elorio auxquels ont participé plus de vingt mille jeunes. En termes absolus, cette loi est inapplicable en raison de l'étendue de la base sociale de la gauche abertzale au sud. (...)

L'interdiction de Batasuna va poser

des problèmes au niveau d'Ipparalde?

Nous avons choisi de fonder une structure nationale pour le meilleur et pour le pire. Il est évident que dans une structure nationale, les conséquences qui touchent une partie du mouvement ont des incidences sur le reste. (...) Ce qui est important pour nous, c'est d'être cohérent avec notre engagement politique. (...) Un travail plus large doit être mis en place au niveau de la gauche abertzale, par rapport à ce qui doit être au cœur de notre lutte au niveau de la reconnaissance politique et institutionnelle des trois provinces d'ici. D'autres batailles sont à mener avec la gauche abertzale, sur l'euskara ou l'aménagement du territoire.

Le simple militant de base peut être incarcéré pour collage d'affiches portant le nom de Batasuna

Quel va être maintenant le fonctionnement de Batasuna?

En Ipparalde, nous allons fonctionner de la même manière. Pour le reste, il va y avoir des difficultés locales. (...) La gauche abertzale a, malheureusement, l'expérience de ce genre de fonctionnement dans l'illégalité et notamment sous le franquisme. Ce qu'il est important de souligner, c'est que Batasuna ne va pas rentrer dans la clandestinité et que l'activité publique va se maintenir. (...) On sera obligé de passer par des logiques qui relèvent, peu ou prou, de la désobéissance civile.

Qu'en est-il de l'opinion publique? Je pense que dans la société



Dernière manifestation officielle pour Batasuna, le 11 août à St Sébastien

basque, en dehors des partis espagnolistes, UPN, PP, PSOE et UA, il y a unanimité pour condamner cette procédure y compris de la part des forces progressistes comme IU. En Ipparalde, les Verts se sont prononcés contre, le PS semble critique, les communistes aussi et des membres de la LCR ont participé à Donibane Lohizune. La droite locale, par contre, est silencieuse.

Dans ces circonstances, est-ce que l'affrontement au niveau basque ne va pas s'aggraver?

C'est le côté dramatique de la situation. Nous arrivons à une situation où il va y avoir des affrontements très durs. (...) La suppression de la représentation de la gauche abertzale va créer une situation explosive et l'instar d'une cocotte-minute. Il y a un corps social que l'on veut laisser sans moyen d'expression. (...) Aznar en a dit sa deuxième législature et depuis 1996, il bassine les espagnols en disant qu'il va en finir avec le terrorisme et c'est encore un échec. Il est une expectative avec une nouvelle mesure dont il sait lui-même qu'elle va aboutir à l'échec puisqu'il commence à dire que l'on n'arrivera pas, par ce moyen, à mettre fin à la violence et que les espagnols doivent faire plus de sacrifices. Aznar est dans une impasse (...)

(d'après Ekaizta)

BARA GWIN : DIROLLET, DIVERGONT HA DESTROY

Ha setu Bara Gwin, ur gelaouenn hollvrehzoneg nevez. Pennad-kaoz gant an aotrou Dirollet.

Petra eo ho kelaouenn? N'eo ket alies e weler traoù evel-se e Breizh!

Ur gelaouenn da lonkañ buan hag aes. N'eo ket da brederiañ. N'eo ken met lenn ha c'hoarziñ. Lenn aketus a reomp traoù siriusoc'h e-giz Bremañ, Combat Breton, Al Liamm, Brud Nevez ha me oar... Doujañ a reomp ouzh seurt labour met un dra a vank d'hor soñj a-benn c'hoarziñ e brezhoneg.

Petra eo ho spered? O klask tostaat eus hini Yod-Kec'h pe Hadenn ar Vro emaoch'h?

Hor spered : Dirollet, Divergont, Destroy. Plijadur hon eus bet gant Yod Kec'h pe Hadenn ar Vro met klask a reomp sevel ur gelaouenn da vat ha n'eo ket ur fânzin eo.

An holl o defe c'hoant gouzout un dra bennak: penaos oc'h deuet a-benn da gaout atersadenn Goulwenna?

Ah! Ah! seurt traoù ne vezont ket lavaret...

Ur spered "people" a zo gant ho kelaouenn da vat. Prest e vefec'h da embann traoù a chom kuzhet a-wechoù?

Ya, ur spered "people" e-giz 'l'ârer e galleg flour. Met klask a reomp ober ur gelaouenn evit an holl (vrehzonegerien!). Da lavaret eo arabat 'vije re "private joke" mar kerez.

Pelec'h e c'haller kaout ho kelaouenn?

Aze 'mañ an dalc'h. Klask a reomp lakaat ar skouerennou e pep lec'h (er stal levrioù mod Breizh). Mat vije d'an dud komananitiñ.

Respontoù ho peus bet evit kenstrivadeg seksiañ brezhonegeraz ar vro?

A' ta! Nebeut a walc'h evit poent. Tangui Prigent zo aet sot gant Nolven ar Vuhé. Loeiz G. (Brudet mat

e-touesk selaouerien FBBI) a zo sot gant divronngwenn Marthe Vassalo hag ivez gant ur rozenn bennak, ur plac'h a labour war an tele, lesanvet "bronn aour". Aze e rankek'h skrivañ paotred (pe merc'hed) rak ar wech a zeu e vo tro d'ar merc'hed votiñ evit seksiañ brezhoneger ar bed.



Hag ivez...

www.diskarmazer.com
Ur gelaouenn nevez, war ar rouedad nemetken. Enni e kaver : pennadoù e brezhoneg hag e galleg, atersadennoù (Yann Polivet, Tri Bleiz Die), choarioù, tresadennoù hag all. Nevesaet e vez ar gelaouenn bep pempzektez.

Bloaziataer Ti ar Vro Kemper

Emañ Ti ar Vro Kemper o paouez embann ar Bloaziataer evit ar bloavezh 2002 - 2003. Leun a ditouroù a vez kavet ennañ, evit an holl re a zo dedennet gant sevenadur Breizh e Bro Gern. Pemp lodenn a zo ennañ : dañs, sonerezh, brezhoneg, gouelioù hag a bep seurt. Diveyezhek eo pep tra. Koust a raio 1 euro deoc'h.

Ti ar Vro Kemper
18 straed Santez Katell
29000 Kemper
taiarvro-kemper@wanadoo.fr
www.tiarvro.org

Bara Gwin, 16 pajenn - 3 euro an niverenn, komanant : 12 euro, skoazell adalek 15 euro

**Bara Gwin
80 Straed Massillon
29200 Brest
baragwin@voila.fr**

Ur forum e brezhoneg

<http://www.rezoweb.com/forum/region/brezhoneg.shtml>

Mod arall eo digor ar lec'h-mañ d'an eskemmoù e brezhoneg diâr-benn ne vern peseurt tem gant ma chomo seven an traoù etrezomp...

Na vo ket degemeret kemenadenn erbet o tenniñ d'ar faskoueriezh pe d'ar gouennelerezh!
Yann (merour ar lec'hien)

GILLIE MC PHERSON : CHANTEUSE DE BELFAST

Gillie Mc Pherson était présente à Lorient cette année. Elle multiplie les rencontres et les styles : portrait d'une chanteuse hors du commun.

Son dernier disque «Common ground» acoustique est superbe. Extrait d'une interview donnée à une association de musiques traditionnelles en France. Entre rock et sessions en pub, Gillie Mc Pherson est une grande voix d'Irlande.

"Là où il y a des soldats dans la montagne, des anges dans le ciel, le diable est parmi nous, Je ne sais pourquoi. Je peux entendre St Patrick crier au-delà du rugissement des vagues, Il pleure pour l'Irlande à tout jamais."
(St Patrick's Prayer, Celtic Cross)

Tradition et évolution
On dit que la "pure" musique traditionnelle c'est celle qui date d'il y a longtemps (avant les années 50). Elle parle de la guerre, de la tristesse, et de l'amour évidemment ! Notre travail est de garder ce passé et de continuer d'écrire des nouvelles chansons dans la même tradition. Je préfère parler pour mes compositions de musique irlandaise parce qu'elle inclut la musique des irlandais qui ont croisé d'autres musiques. Cette musique peut-être parfois si mélancolique et si émouvante qu'il faut des rythmes éclatants pour compenser. La guerre, la tristesse, l'humour et l'amour, restent les "tonalités" des histoires et des chansons actuelles.

Sur Celtic Cross, j'ai écrit deux chansons, l'une "Never Safe" qui veut dire "Jamais en sécurité" en Irlande du Nord. Elle est jouée avec humour, mais c'est un texte très grave. Certains disent que si on est déprimé, il faut sortir de soi-même, regarder sa vie comme une pièce de théâtre. Cela aide à rire.

Vivre en Irlande
"Never Safe", parle de la façon de vivre en Irlande. Sur des

petites terrasses, sur des trottoirs où l'on a peint les couleurs du drapeau de l'Angleterre ou celui de l'Irlande du sud. Etrange! Les couleurs du drapeau du sud (vert, blanc et orange) étaient données à l'origine pour exprimer la paix entre les deux Irlande. Au départ les gens étaient tous ensemble ! J'y parle aussi des jours où on met le frigo ou le lit contre la porte de la maison pour se protéger des "fusils" parce qu'on n'est pas "de la bonne couleur". Mes chansons luttent contre tout ce qui oblige de vivre "la peur au ventre". Le système éducatif et la culture entretiennent le plus souvent la fierté de faire la guerre. Il y a des chansons que je ne chante pas à cause des paroles, trop patriotiques.

J'ai composé "St Patrick's Prayer" pour raconter mes souvenirs d'Irlande qui sont gais. J'ai émigré d'Irlande il y a 30 ans, et mes souvenirs les plus forts sont ceux que j'ai vécus dans les pubs avec des musiciens jouant du fiddle, du banjo. A la fin, je chante : "c'est amusant, nous on était dans le pub, on faisait notre bonheur avec la musique irlandaise et de l'autre côté de la porte, il y avait des soldats avec des fusils qui faisaient leur ronde. A force d'entendre toujours les mêmes paroles, certains soldats se mettaient à les fredonner". Ce texte parle aussi de la tristesse de l'Irlande. Je ne pouvais pas rester dans cette vie de peur.

Les paroles pour moi sont importantes, parce que je suis chanteuse, et le rôle de la voix est de porter les paroles. Ce que tu trouves dans la voix quand tu chantes c'est l'émotion, c'est ce qui passe quand tu chantes devant un public. Sinon, tu as la technique du chant mais trop de



technique tue l'émotion. De plus, chante en France dans une langue étrangère, alors j'ai d'autant plus besoin de cette émotion. Elle m'aide à faire le lien avec le public. La musique vient de l'écoute, de la chaleur d'être ensemble et de l'envie de la faire avec ta propre personne.

Gillie Mc Pherson joue avec des musiciens français, sur son dernier album notamment : elle tourne en France et à l'étranger. Possibilités de concerts, cabarets.

www.gilliemcpherson.com
info@gilliemcpherson.com

Patrick Corlay

[17ème festival européen du film court de Brest]

9 – 17 novembre
250 films courts
la fiction européenne
la Belgique à l'honneur
voyage européen en cinéma social
rencontres et débats
"C'est arrivé près de chez nous" : panorama Bretagne

Contact :
Association Côte Ouest
BP 173
www.film-festival.brest.com
02 98 44 03 94

[Carhaix : festival du livre en Bretagne]

25 – 27 octobre
Salon des romanciers de Bretagne
«Politique et littérature»

[Rennes : yaouank 2002]

23 novembre au Liberté, de 17h à 5h
concert – fest-noz
Frères Guichen
Les Ours du Scoff
Traines-Meuriennes
Darhaou
Les Baragouineurs
Kerlenn Pondi
Jouin / Sibénil
Skolvan hag all

Entrée : 8 euros
Contact : Skeudenn 02 99 30 06 87
www.skeudenn.org

[Une journée pour comprendre]

12 octobre - Saint Briec
9h30 - 10h15 : Panorama, présentation du mouvement culturel par Jean-Louis Latour
10h30 - 11h30 : Histoire du mouvement culturel et des revendications par Hervé Ar Bihan
12h - 13h : Enjeux et perspectives du mouvement par Michel Denis
14h30 - 15h30 : Culture bretonne et

institutions : quels financements ?
Quelle reconnaissance culturelle ?
par Marie-Astrid Guesnée
15h45 - 17h30 : Signification d'une aspiration ou revendication identitaire dans le cadre de la mondialisation par Ronan Koadig

Participation au colloque gratuite
Documents et repas : 10 euros
Inscriptions :
Kuzul Sevenadurel Breizh
straed Général Guillaudot
35069 Roazhon cedex

[Kinnig labour]

Emañ skolaj Diwan Kemper o klask ur gasourez, 16 eurvezh ar sizhun. Brezhoneg dre ret.
Evit gouzout hiroc'h:
Skolaj Diwan Kemper
pgz. 02 98 95 57 24

[Celtomania]

Nantes - Orvault - St Herblain - Couëron - 15 au 26 octobre

- mardi 15, 20 h 30 : Soldat Louis
- vendredi 18, 20 h 30 : fest-noz avec Louise Ebré - Ifig Flatrés, Awatahl, les Baragouineurs
- samedi 19, 20 h 30 : bagad Kemper "Azeliz Iza"
- dimanche 20 octobre, 16 h : Babel Canto
- mardi 22, 20 h 30 : Ténaréz
- vendredi 25, 19 h 30 : kig ha farz, chants, contes et musiques
- samedi 26, 21 h : Tant qu'il y aura des ondes, Alternantes fête ses 15 ans.
Concert avec Gilles Servat, les Jambons et invités surprises, fest-noz...

Renseignements : Celtomania 02 40 54 20 18, Agence Culturelle Bretonne : 02 51 84 16 07
www.celtomania.com

[Cyberfest-noz]

4ème cyberfest-noz à Quimper le 2 novembre.
Infos : http://antourtan.org

[Kengred]

Vente de Muscadet Sèvre et Maine (mis en bouteille à la propriété)

au profit de Skoazell Vreizh

28 euros le carton de 12
Tél-Rép-Fax : 02.96.49.58.30
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

[staliou skriavañ]

D'an 21 a viz Du ha d'an 8 a viz Meurzh 2003
Kaset da benn gant Drian Bernier, evit ar vrezhonegerien a fell dezho pleustriñ war ar skriavañ lennegel e brezhoneg.
Titour :
Amzer Nevez
Soe
56270 Plañvour
pgz. 02 97 86 32 08
amzemevez@wanadoo.fr

[Tro istor Breizh]

Constatant l'inertie culturelle ethnocide des pouvoirs publics quant à la défense des nombreux lieux historiques qui constituent notre mémoire collective bretonne, il serait bon d'envisager une fédération de toutes les associations bretonnes qui localement contribuent à cette défense, éléments de la grande mosaïque d'ensemble (petit patrimoine, bâtiments historiques, lieux de mémoire, champs de batailles, sépultures, archives et documents...)

Cette fédération pourrait simplement s'appeler TRO ISTOR BREIZH, et permettrait d'harmoniser et de compléter nos énergies, connaissances et compétences. De nombreux autres avantages découleraient de cette fédération, tant pour l'efficacité de nos travaux respectifs que pour l'approche du public breton, de plus en plus intéressé par son histoire millénaire, malheureusement occultée par l'hégémonie culturelle et centraliste française (subventionnée par nos impôts).

Toute association de défense historique bretonne intéressée par cette fédération peut nous contacter à l'adresse ci-dessous :

MAB, Musée Archipel Breton
Bel-air
35140 Gosné
Tél/fax: 02 99 66 37 56
mabkuff@libertysurf.fr

Les articles, dessins, photos pour le prochain Combat Breton sont à envoyer jusqu'au 20 octobre.

Par courrier :
Combat breton - BP 70215 - 22202 Gwengamp cedex
ou par e-mail : combatbreton@wanadoo.fr

Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons

Brest : 06.82.18.53.76

Lorient : carb@voila.fr

Guingamp : réunion tous les premiers vendredis du mois (19h30), à Gurunhuel. Contact : 02.96.43.53.12. e-mail : guillaume-bzh@libertysurf.fr.

Morlaix-Monts d'Arrée : réunion tous les premiers vendredis du mois à Plougouvest. Contact au 02.98.68.77.22.

Nantes : réunion tous les 15 jours. Contact au 06.86.44.53.17.

Saint Nazaire : contact au 06.08.50.46.95.

Paris : contact au 06.24.36.66.35.

Vannes : renseignements au 02.97.46.59.42.

Carhaix : 06.17.71.58.05

Retrouvez aussi les comités de soutien sur internet :
Coordination Anti-Répressive de Bretagne : www.prizonidi.org
Collectif de femmes : collectifdefemmes.free.fr
Kengred ha Krogad : kengred-ha-krogad@yahoo.fr
Skoazell Vreizh : www.skoazell-vreizh.org/



Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh. L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.

Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.

Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour.
Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

Skoazell Vreizh 3 strada Aristide Briand. 44350 Gwennann.
Tél. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant

Poent-bras eo soñjal reiñ sikour da Skoazell Vreizh.
Mail-bras a zo ganemp.
Arabat disoñjal o deus familhoù emsaverien ezhomm eus ho sikour c'hoazh p'emaint en toullbac'h er mare-mañ.

Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello a-drugarez deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù emsaverien vreizhat toullbac'h et pe d'ar brizonidi o-unan.

En un doare reoliek e c'hellit hon sikour ivez, o c'houlenn diganeomp e vefe kaset deoc'h ar baperenn drezvankañ miziek.
Na zisoñjit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

Skoazell Vreizh. 3 strada Aristide Briand. 44350 Gwennann.
Pgz. 02.40.42.92.94. PIR 02.40.24.81.38.

Vous aussi, rejoignez Emgann!

La liste ci-dessous vous permet de rencontrer nos militants. N'hésitez pas à les contacter.

Emgann An Alre

Patrick 06.88.09.83.24.
padrig.korle@wanadoo.fr

Emgann An Oriant

Denez 02.97.05.77.27. (tél-fax)

Emgann Brest

Erwann 06.82.18.53.76

Emgann Bro Vrekillen

Lionel 06.63.58.04.00

Emgann Douarnenez

Olivier 06.67.11.63.95

emgannndz@caraimail.com

Emgann Gwened

Fabrice 06.74.59.93.65.
kadoudal@wanadoo.fr

Emgann Gwengamp

Juliette 06.78.84.84.17.

Emgann Kreiz Breizh

Yann 02.98.81.77.58

Emgann Menez Aze

Gilbert 02.98.68.77.22. (tél-fax).

Emgann Naoned

Eric 06.10.20.25.80
emgannnaoned@iquebec.com

Emgann Occitanie

Stefan 06.09.34.68.39
emgann.occitanie@voila.fr

Emgann Pariz

Harry 06.08.12.09.96
emgannpariz@caraimail.com

Emgann Roazhon

Lionel 06.63.58.04.00
emgannroazhon@voila.fr

Emgann Sant-Brieg

Mail 06.77.99.32.02
emgannsantbrieg@aol.com

Emgann Sant-Maloù

Gildas 06.61.34.22.47
emgannsantmalou@yahoo.fr

Emgann Saint-Nazer

Philippe au 06.08.50.46.95
fulup.bonnet@wanadoo.fr

Ar stal / La boutique



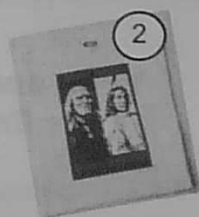
ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

1 Bretagne libre

Écriture écrivie sur fond vert bouteille
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
12,20 euros

2 Breizh Amerika

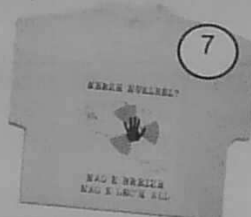
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
20,00 euros



ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

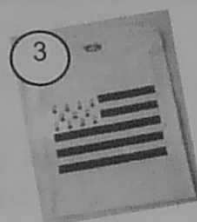
6 breizh = dazont

T-shirt noir impression rose
Tailles disponibles : M, L
15 euros



7 Nerzh nukleel

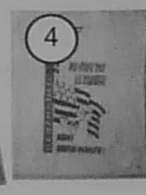
Tailles disponibles : L, XL, XXL
10 euros



ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

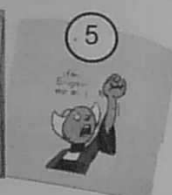
3 Gwenn ha du

Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
12,20 euros



4 Kerzhadeg 99

Tailles disponibles : L, XL
9,50 euros



5 Becassine

Motifs en couleur
Tailles disponibles : S, M, L, XL
15 euros

A BEP SEURT / DIVERS



Breizh Dieub
Erwan Glanndour

9,50 euros

CD Hommage à Glenmor

15,50 euros



Garde à vue :
mode d'emploi
Breton/Français

5 euros

Bretagne libre et satirique
Houarnev

5 euros



Tremen hent / Passeport

8 euros

A BEP SEURT / DIVERS



Fanions Gwenn ha Du

150 x 225 cm : 58 euros

100 x 150 cm : 39 euros

80 x 120 cm : 34 euros

55 x 90 cm : 22,50 euros

37 x 47 cm : 7,65 euros

27 x 37 cm : 6,50 euros

12 x 18 cm : 3 euros

Ecusson gwenn ha du 3,05 euros

Poster Breizh Amerika 500 ans

61 x 41 cm 4,60 euros

Poster Glenmor 7,50 euros

Poster Code Paysan 4 euros

Pin's Triskell 3 euros

Pin's Croix celtique 3 euros

Briquet Bécassine 2,30 euros

PEGSUNIOÛ / AUTOCOLLANTS



NEVEZ

BZH pour
plaques minéralogiques
1,60 euro

Avel ar frankiz Ø 10 cm 1,50 euro

BZH bihan 5,2 x 3,2 cm 0,75 euro

BZH bras 14,7 x 9,2 cm 1,50 euro

Gwenn ha du bihan 5,5 x 3,5 cm
0,75 euro

Gwenn ha du bras 13,8 x 8,9 cm
1,50 euro

BON DE COMMANDE (à découper ou à recopier sur papier libre)

Et à retourner accompagné de votre règlement à War Raok Bepred - Ti nevez - 22390 Boulvriag

Description	Taille	Quantité	Prix unitaire	Prix total

ANV HA CHOMLEC'H / NOM ET ADRESSE

Total (hors frais de port)

Frais de port

3 euros

Total

Libellez votre chèque à l'ordre de War Raok Bepred